

CENTRE COMMUNAL D'AIDE SOCIALE DU LUNDI 15 NOVEMBRE 2021
COMPTE-RENDU

L'an deux mille vingt et un, le lundi 15 novembre à 18h30, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Denis PRÉVOST, Maire.

***Etaient présents :** M. Denis PRÉVOST, Mme Chantal GUILLEMANT, Mme Thérèse GRIOCHE, Mme Micheline DENEUFÉGLISE, Mme Marie-Christine SERBOURDIN, Mme Monique DUPONT, Mme Sylvie LECOCQ*

***Absents non excusés :** *

***Excusés :** M. Frédéric MAGNIER, Mme Martine LELEU*

***Secrétaire de séance :** Mme Sylvie LECOCQ*

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Il est approuvé à l'unanimité.

AIDE FINANCIÈRE POUR UNE FACTURE D'EAU D'UN MONTANT DE 266,37 EUROS

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'une personne rencontre des difficultés financières pour le paiement d'une facture d'eau d'un montant de 266,37 euros TTC. Elle est sans ressources, n'a plus de logement et vit actuellement chez sa mère. Au vu de son budget précaire, le président propose de régler cette créance.

Les membres du CCAS, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide

- D'approuver le montant de l'aide financière de 266,37 euros TTC, la somme sera directement versée à la SAUR.

LISTE DÉFINITIVE DES BÉNÉFICIAIRES DU BON DE NOËL

Monsieur le Président cite la liste des bénéficiaires aux membres du CCAS. Quinze bons seront distribués le mercredi 15 décembre par Mesdames DENEUFÉGLISE et GRIOCHE.

LISTE DÉFINITIVE DES COLIS DES AÎNÉS ET ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION

Monsieur le Président informe les membres du CCAS du nombre de colis à distribuer soit :

- 97 colis personne seule
- 72 colis pour un couple.

La distribution se fera en binôme entre le 10 décembre et 14 décembre.

La séance est levée à 20h15.